



DISTRICT DE FOOTBALL DU FINISTERE

CONVENTION D'ENTENTE SENIORS – District 4

Saison 2021 – 2022

A adresser au district avant le 10 septembre 2021

Entre les clubs de : N° affiliation :

Et de : N° affiliation :

Et de : N° affiliation :

Il est créé une équipe Catégorie SENIORS, entre les joueurs licenciés dans ces clubs. **Elle disputera le championnat de District 4.**

Elle peut inscrire 6 joueurs mutés sur la feuille de match.

Cette entente ne pourra pas accéder en District 3 à l'issue de la saison.

Club gérant l'entente :

Lieu des rencontres :

Couleur des maillots :

Responsable de l'équipe : Nom : Prénom :

Adresse :

.....

☎ D : / / / /

☎ T : / / / /

À le

Signature du Président

Signature du Président

Signature du Président

Et cachet du club gérant

Et cachet du second club

Et cachet du second club

Réception de la demande au district :

Décision de la commission départementale sportive du :

Entente autorisée sous le N° :

Entente refusée pour le motif suivant :

Nota : En cas de demande, ce document servira d'attestation près des clubs rencontrés